

<https://acdn.net/spip/spip.php?article1358>



Appel au Président de la République et au Président des
JO de Paris 2024

Pour une Trêve Olympique pendant les JO de Paris !

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : dimanche 17 mars 2024

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Actualisé le 16 mai 2024

*Que la Flamme olympique soit un phare
dans la nuit pour la solidarité humaine.
Que la Trêve olympique contribue à la
diffusion d'une culture de paix.*

Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

Dans cet esprit olympique, je vous appelle à vous rassembler, à adopter la résolution, mais surtout à faire respecter cette noble trêve olympique.

S'il vous plaît : Donnez une chance à la paix !

Thomas Bach, Président du Comité International Olympique, devant l'Assemblée générale de l'ONU le 21 novembre 2023

[https://acdn.net/spip/local/cache-vignettes/L400xH285/thomas_bach_cio_ag_de_l_onu_21.11.2023-c2918.jpg]

Les anciens Grecs suspendaient les guerres entre eux pendant la durée des Jeux Olympiques. Pour respecter l'esprit olympique, nous devons faire de même.

Les Jeux d'alors duraient cinq jours, mais la trêve durait un mois avant et un mois après pour permettre aux athlètes de se rendre à Olympie et d'en revenir. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris se déroulant du 26 juillet au 8 septembre 2024, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le 21 novembre 2023, avec 122 voix et deux abstentions, une trêve proposée par la France du 19 juillet au 15 septembre. On peut regretter qu'elle n'ait pas lieu dès à présent. Mais elle peut encore être appliquée et prolongée pour permettre à tous les États représentés aux JO de jeter les bases d'une paix durable, fondée sur la justice et le respect du droit international.

La Russie étant toujours en guerre avec l'Ukraine, le Comité International Olympique pourrait autoriser ses athlètes à concourir sous son drapeau, si elle cesse le feu et accepte de négocier les modalités de son retour aux frontières reconnues de l'Ukraine, qu'elle s'était engagée à respecter, ainsi que sa souveraineté politique, par le Memorandum de Budapest du 5 décembre 1994. Ce respect étant la règle n'exclut pas que le sort de la Crimée puisse être décidé par sa population *via* un référendum sous contrôle de l'ONU ou de l'OSCE, ni que le statut du Donbass fasse l'objet d'un accord négocié. Des deux côtés, les civils et les militaires apprécieront ce répit accordé à leurs vies d'autant plus qu'il pourrait devenir définitif.

Au Proche-Orient, après un cessez-le-feu urgent qui ne peut plus attendre, une paix juste et durable devra être négociée entre les Palestiniens - qui devront avoir une délégation aux JO malgré la centaine d'athlètes de haut niveau tués dans les bombardements de Gaza-, et Israël - qui doit cesser les massacres et lever le blocus définitivement.

Partout où la guerre sévit, elle doit être suspendue et ses motifs résolus diplomatiquement.

Ce temps de paix doit également être saisi par les Etats dotés d'armes nucléaires pour commencer à négocier l'élimination complète de ces armes. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU -Etats-Unis,

Pour une Trêve Olympique pendant les JO de Paris !

Russie, Royaume-Uni, France et Chine- y sont tenus par l'article VI du Traité de Non-Prolifération, resté inappliqué depuis 1970. Les quatre autres Etats dotés de ces armes -Israël, Inde, Pakistan, Corée du Nord- devront être associés aux négociations, ainsi que les six pays qui en hébergent (américaines en Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas et Turquie, russes au Belarus).

Ces armes, "*fondamentalement dangereuses, extraordinairement coûteuses, militairement inefficaces et moralement indéfendables*" selon le général US Lee Butler, ancien chef du *Strategic Air Command*, sont des armes de crime contre l'humanité, contraires aux Conventions de Genève, au droit humanitaire et à la Charte des Nations Unies. Aux antipodes de l'idéal olympique, elles offrent aux nations l'exemple de la pire violence : la menace de massacres, comme prétendu moyen d'empêcher les guerres -ce qu'elles ne font pas-, en fait comme moyen d'imposer la domination des pays qui en ont à ceux qui n'en ont pas.

Elles représentent en outre un immense gâchis quand l'humanité doit mettre toutes ses forces à relever les terribles défis du temps présent, humains, sociaux et environnementaux, en particulier climatique.

Selon sa Charte, "le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine".

C'est pourquoi nous appelons les sportifs, le Comité olympique, les spectateurs des JO de Paris et toutes les personnes éprises de paix et d'humanité à s'unir pour exiger des dirigeants du monde entier :

- [-] l'arrêt de toutes les guerres en cours,
- [-] l'ouverture de négociations entre les parties en conflit, en vue d'aboutir à une paix juste et durable,
- [-] l'arrêt de la course aux armements et l'élimination planifiée de toutes les armes nucléaires.

**Protégeons la vie, exigeons la paix !
Arrêtons les guerres et les massacres !
Oui à la Trêve olympique !**

[https://acdn.net/spip/local/cache-vignettes/L400xH249/tony_estanguet-36095.jpg]

Envoyez votre soutien public par e-mail à ACDN. Il sera transmis au Président de la République à l'Élysée et à Tony ESTANGUET :

contact@acdn.net

JE SIGNE l'Appel pour une Trêve Olympique pendant les JO de Paris et j'accepte que mon soutien soit rendu public.

Prénom NOM :

Titre ou profession :

Département (en France) ou Pays (à l'étranger)

Votre adresse mail ne sera pas publiée.

Ou écrivez à : ACDN - 31, Rue du Cormier - 17100 - SAINTES
avec votre adresse complète (non publiée)